



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

balance commerciale

Question écrite n° 104797

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre déléguée au commerce extérieur de bien vouloir lui faire connaître l'évolution des parts de marché de la France au premier semestre 2006 et alors que celles-ci subissent depuis 1990 une érosion régulière.

Texte de la réponse

Un certain nombre de résultats se dégagent des études : - entre 2000 et 2003, la part de marché mondiale de la France est restée relativement stable : légèrement au-dessus de 5 % selon les chiffres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou français (direction générale des douanes et droits indirects), légèrement au-dessus de 4,5 % selon les chiffres du Fonds monétaire international (FMI) ; un recul de la part de marché particulièrement net a été observé en 2005, plus marqué à partir des données de l'OMC qu'à partir des données du FMI, nous plaçant en dessous des 4,5 % de part de marché mondial ; il est trop tôt pour décrire convenablement l'année 2006. En effet, pour pouvoir calculer des parts de marché mondiales il est nécessaire de disposer des importations mondiales (ou d'au moins un nombre significatif de pays). Or, seuls les quatre premiers mois de l'année sont disponibles ; sur les seuls quatre premiers mois de l'année, il semble que nous perdions de nouveau des parts de marché, mais de manière beaucoup moins prononcée qu'en 2005. L'absence de données complètes ne permet pas en tout cas de conclure sur l'orientation qui prévaudra in fine en 2006. Ce qui est généralement prévu par les économistes est plutôt une quasi-stabilisation des parts de marché de la France en 2006. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ce mouvement sensible de perte de parts de marché entre 2003 et 2006. Elles sont à la fois d'ordre macro-économique et d'ordre micro-économique. Tout d'abord, la très forte appréciation de l'euro sur la période 2002-2004 explique une part significative de la perte de part de marché en 2003 et 2005. Ce mouvement s'est arrêté en 2005, mais l'euro demeure à un niveau relativement élevé. En revanche, les coûts salariaux et la productivité n'ont pas évolué de manière défavorable en France. Dans les grands pays de la zone euro seule l'Allemagne a fait mieux. Un autre facteur tient à la spécialisation géographique et, dans une moindre mesure, sectorielle de nos exportations. Nos exportations sont, par rapport à d'autres pays concurrents, comme l'Allemagne et l'Italie, plus centrées sur l'Union européenne à quinze États membres et moins sur l'Asie émergente et les nouveaux États membres de l'Union européenne. Or, l'Union européenne à quinze États membres a connu des taux de croissance relativement modérés ces dernières années (en particulier l'Allemagne et l'Italie) alors que l'Asie émergente et les nouveaux États membres ont eu des croissances très rapides. Nous avons donc moins tiré parti de la croissance mondiale au cours de ces dernières années. De même, notre spécialisation sectorielle, hormis l'aéronautique, très dynamique, ne nous a pas spécialement favorisés. Il existe d'autres facteurs plus micro-économiques, qui sont assez bien décrits dans un rapport du conseil d'analyse économique publié en novembre 2006 (rapport Artus-Fontagné), pour expliquer nos moindres performances. Ces facteurs tiennent en particulier à la structure de notre appareil exportateur : un nombre insuffisant d'entreprises exporte, en particulier un nombre insuffisant de petites et moyennes entreprises et, lorsqu'elles exportent, il arrive souvent que ça ne soit que de manière ponctuelle, une année donnée, et elles tendent à exporter vers des zones proches (l'Union

européenne à quinze États membres, Afrique du Nord) et pas assez vers des zones lointaines, à fort potentiel de croissance. C'est l'une des raisons qui ont poussé le Gouvernement à prendre toute une série d'initiatives pour favoriser le développement économique des petites et moyennes entreprises, non seulement des mesures visant à mieux les accompagner dans leur recherche de débouchés à l'étranger (voir le plan Cap Export par exemple) mais aussi des mesures visant à favoriser leur développement (voir l'initiative récente France investissement lancée par le Gouvernement).

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104797

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 2006, page 9963

Réponse publiée le : 5 décembre 2006, page 12717